

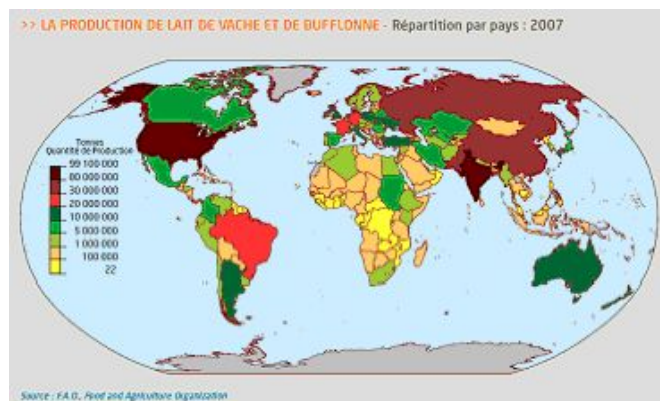
Décembre 2010

La filière prépare l'après quota

Fortement ébranlée par les fortes variations de prix du lait et des intrants, déstabilisée par le démantèlement progressif des outils de régulation, la filière laitière cherche désormais de nouveaux cadres réglementaires et une nouvelle organisation pour sécuriser les prix et les marchés. Nouveaux accords sur le prix du lait, organisation de producteurs, contractualisation, travaux du groupe de haut niveau, Loi de modernisation agricole et mini-paquet laitier ont fait l'actualité de la filière lait tout au long de l'année 2010.

L'année 2011 sera marquée par la mise en place de la contractualisation et des organisations de producteurs dans un contexte de marché plus favorable.

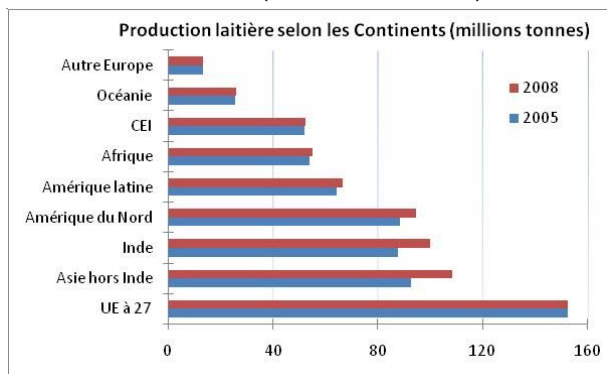
La production laitière dans le monde et en europe



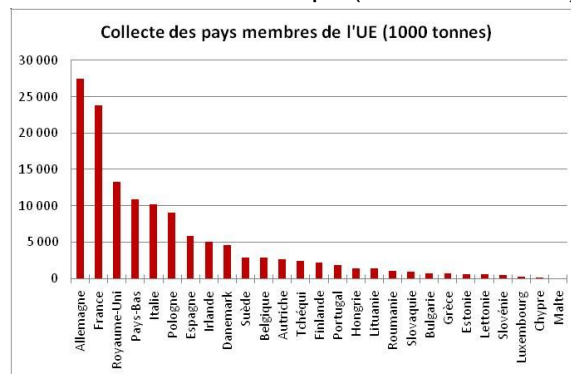
La production mondiale croît continuellement à un rythme proche de l'accroissement de la population. Elle est redevenue excédentaire en 2008 et 2009 après 4 ans de production inférieure à la consommation (excédent d'environ 5 millions de tonnes soit moins de 1%).

Les échanges internationaux sont relativement faibles (45 millions de tonnes, 7% de la production mondiale). L'Océanie, deuxième exportateur de produits laitiers après l'Union européenne, pèse beaucoup sur le marché international bien qu'elle ne représente que 5% de la production mondiale.

Production mondiale (684 millions de t)



Production en europe (134 millions de t)



La France : 18 % de la production de l'Union européenne

	Nombre de vaches	Lait collecté (millions de litres)	Nombre de producteurs	Livraison moyenne par élevage
France (SCEES 2007)	3 748 000	22 225	88 000	275 500
Aquitaine*	108 900	604	2 500	245 000
Dordogne*	31 600	168	580	290 000

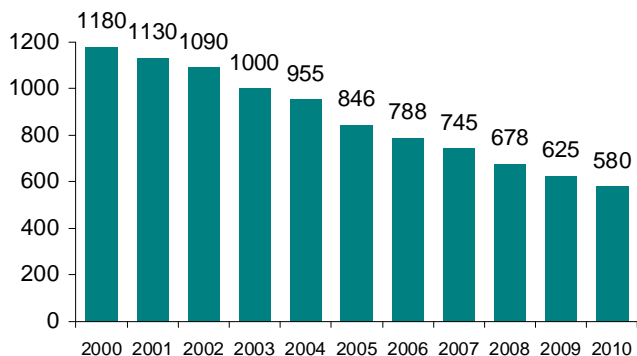
* enquête Chambres d'agriculture 2008

La France est un pays exportateur net de produits laitiers avec un solde positif de plus de 3 milliards d'euros en 2008. Le chiffre d'affaires de l'industrie laitière française s'élève à 22,6 milliards d'euros. (Source CNIEL)

La Dordogne : 550 élevages pour 170 millions de litres

Evolution du nombre d'élevages laitiers en Dordogne entre 2000 et 2010

(source FRPL)

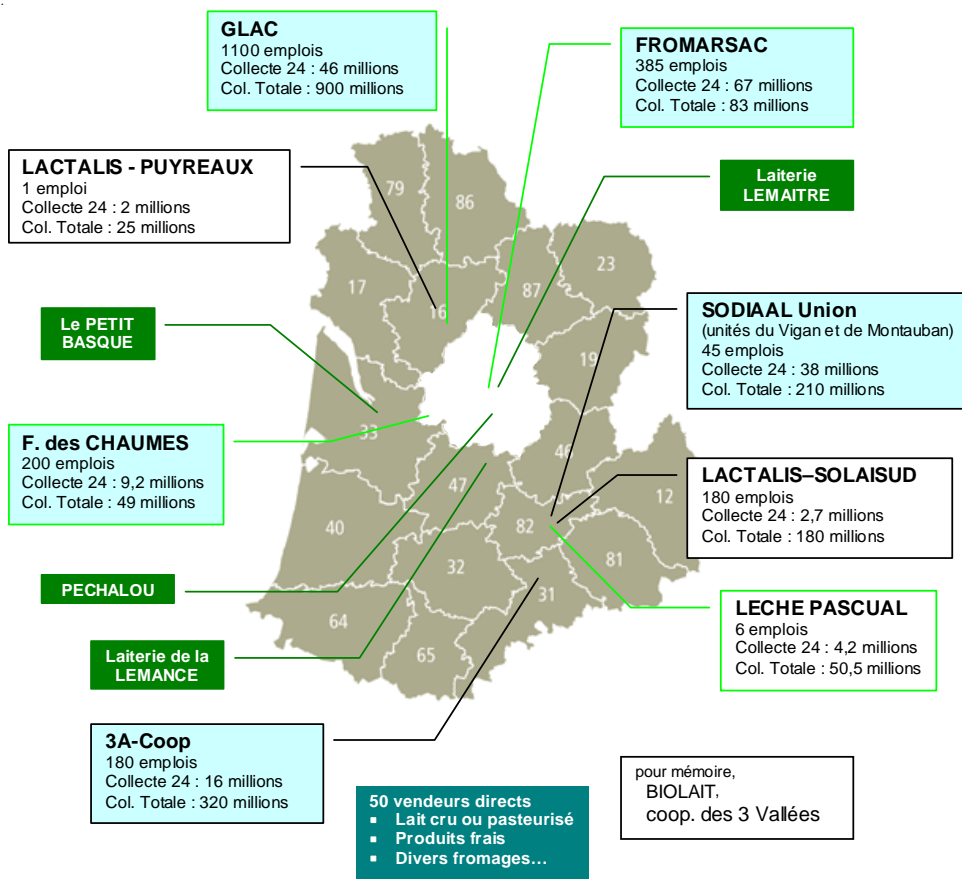
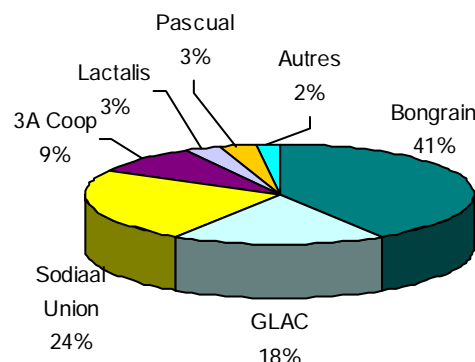


Le nombre d'élevages a diminué de 47% depuis 2000, passant au dessous de 600 élevages en 2010. La collecte, relativement stable jusqu'en 2006, marque le pas à partir de la campagne 2006-2007 avec une baisse significative de près de 8%. Une nouvelle baisse d'environ 4% est relevée entre 2008-2009 et 2009-2010.

Les opérateurs

4 groupes laitiers collectent 92% des élevages...

Répartition des élevages par laiterie



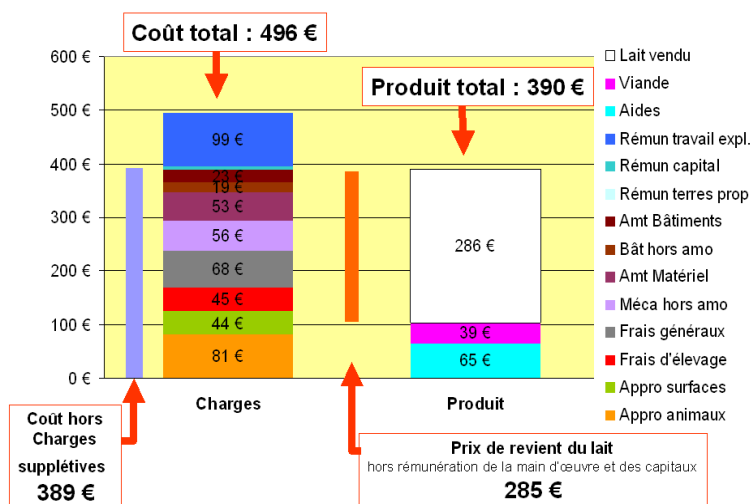
L'organisation de la filière : 65 % des élevages en appui technique

Réglementation sanitaire	Appui technique
<p>Quotas : FranceAgriMer, DDT, laiteries</p> <p>Sanitaire : DDCSPP, GDSB 3 labo. interprofessionnels d'analyse de lait</p>	<p>Contrôle de performance et appui technique : COPELDOR – Dordogne Conseil Elevage → 380 adhérents</p> <p>Suivi des élevages, relation laiterie, conseil quotas... : services Relation Culture des laiteries</p> <p>Conseil et vérification matériel de traite, conseil bâtiment, références techniques et économiques, dossiers de demandes d'aides... : pôle Elevage de la Chambre d'agriculture, Asseldor, Copeldor</p> <p>Sélection génétique, insémination : Génétic'A</p>
<p>Participation financière de FranceAgriMer, du Conseil régional d'Aquitaine, du Conseil général de Dordogne, de l'Europe.</p>	

Repères technico-économiques

(Source Dordogne Conseil Elevage – Résultats année 2009 – données OPTIMARGE concernant 340 adhérents du Contrôle Laitier)

- 6 930 litres par vache de moyenne économique (8 % sont < 5000 l, 22 % sont > 8000 l).
- lait payé 285,97 € / 1000 litres. Le prix payé au producteur est composé d'un prix de base variable selon la saison, auquel s'appliquent des incidences liées à la composition et à la qualité :
 - Matière grasse : 41,1 g/l et matière protéique : 32,8 g/l ;
 - Qualité bactériologique : 94 % du lait en classe Super A ;
 - Cellules somatiques : 312 000 cellules en moyenne.
- 1 736 kg de concentré par vache par an.



Au niveau marge brute

(Source Cer France et Chambre d'agriculture Dordogne, données 2009 pour les charges)

Produit par 1 000 litres de lait (hors prime) :

Lait : 300 € / 1 000 l (347 € en 2008, 285 € en 2009)

Veau : 14 € / 1 000 l (12 à 20 €)

Réforme : 24 € / 1 000 l (25 à 31 €)

Total : 338 € / 1 000 l

Charges par vache :

Aliments concentrés : 80 € / 1 000 l

Aliments veaux et génisses : 20 € / 1 000 l

Coût des fourrages : 40 € / 1 000 l

Sanitaire, insémination, divers : 34 € / 1 000 l

Total : 174 € / 1 000 l

(160 € / 1000 l en 2007)

Marge Brute : 164 € / 1 000 l

Travail d'astreinte :

En moyenne 46 heures par UGB et par an soit 3h15 par jour à 2 personnes

Travail de saison :

1,8 jours par ha de SAU

(Source Réseau d'élevage Sud Ouest)

Les points forts de la filière

• Une image positive

- 3^{ème} département laitier du Grand Sud-Ouest
- Un produit, le lait, bénéficiant d'une image positive et de la confiance des consommateurs
- Une image de l'élevage laitier périgourdin préservée (peu intensive, respectueuse de l'environnement...)
- La Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage

• Une filière structurée

- 6 élevages sur 10 en appui technique
- Une gestion des quotas jusque-là partagée par l'ensemble de la filière

- Un effort important de l'aval pour structurer la collecte

• Un lait valorisé malgré l'absence de signe officiel de qualité

- Collecte réalisée par des entreprises appartenant à de grands groupes
- Produits de marque à bonne valeur ajoutée : beurre AOC, produits frais et fromages de marque, poudre de lait pour la consommation humaine...

• Des éleveurs dynamiques

- Production exigeant beaucoup de technicité
- Forte modernisation des exploitations

Les problématiques de la filière

> **Le prix du lait.** Depuis 2007, le prix du lait payé aux producteurs varie dans des proportions sans précédent. A l'origine de cela, des bouleversements dans les équilibres du marché mondial, le démantèlement des mesures de soutien du marché européen, la perspective de la fin des quotas laitiers en 2015. Les conséquences : des difficultés économiques sans précédent pour les élevages laitiers, de nombreuses cessations d'activité.

> **L'après quota.** La fin des quotas est programmée pour 2015. Les pouvoirs publics rendent possible au travers de la LMA et imposent la contractualisation. Seront-ils collectifs ou individuels avec la crainte de forts déséquilibres dans les négociations ? Les producteurs auront-ils la capacité de se regrouper pour négocier collectivement les contrats ? Certains refusent le principe des contrats : y-a-t-il d'autres alternatives ?

> La place de la Dordogne dans le paysage laitier Français

Le Sud-Ouest ne produit que 80 % de son quota, signe d'un désengagement de nombreux éleveurs de la région. Les contraintes du sud-ouest sont souvent évoquées : coût d'approche, conditions climatiques peu favorables à l'herbe... Comment la filière de Dordogne résistera-t-elle ? Quels avantages concurrentiels peuvent être mis en avant pour intéresser les entreprises laitières ?

> **La problématique du travail en élevage, les contraintes environnementales et demandes sociétales (sécurité, santé, bien-être animal, irrigation...), la PAC après 2013, le partage de l'espace** avec les non-agriculteurs...

> **L'agrandissement des troupeaux** et les questions que cela pose en termes d'équipement, de production fourragère et de travail.

La réglementation

• La particularité de la production de lait de vache en Europe est son **régime de quotas**. Pour pouvoir produire et vendre du lait, un éleveur doit se voir allouer une quantité de lait à produire : la référence laitière. Cette gestion des droits à produire en place depuis 1984 doit prendre fin en 2015.

• La **qualité du lait** fait également l'objet d'une réglementation particulière : le lait est payé en fonction de sa qualité (composition, qualité bactériologique...) et au delà de certains seuils la collecte du lait peut être suspendue. Un critère (les cellules) est difficile à maîtriser dans les élevages du Sud-Ouest et notamment de Dordogne.

• Les éleveurs laitiers sont particulièrement concernés par

les **réglementations sur l'environnement**. L'élevage laitier nécessite des capacités importantes de stockage des déjections du fait notamment des contraintes sanitaires liées à la production laitière et des eaux de lavage des locaux de traite et de stockage du lait.

• La profession met en place la **Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage** pour communiquer auprès des éleveurs sur la nécessité de respecter l'ensemble de ces réglementations, et pour communiquer auprès du grand public sur les garanties sanitaires et environnementales apportées par les éleveurs.

Les actions Chambre d'agriculture

- Elaboration et diffusion de références
- Animation de la filière
- Accompagnement technique
- Formation

- Elaboration avec les partenaires financiers (Conseil général, Conseil régional, Europe) d'actions en faveur de l'élevage laitier et gestion de ces actions
- Conseil d'entreprise

Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEIX CHAMIERES
Adresse postale :
CS 10250 24060 - PERIGUEUX CEDEX 9
www.dordogne.chambagri.fr
Contact : 05 53 35 88 92

